

Comtat-Venaissin, Pie VI, dont on venait de brûler à Paris les brefs et le portrait, répondit qu'il ne pouvait reconnaître un pouvoir qui semblait n'exister que dans le but de faire la guerre à l'Église et qui ne reconnaissait lui-même l'autorité spirituelle du Pape que pour la détruire. « Aureste, ajoute le Pape, l'attitude des deux envoyés de la République à Rome est si provocatrice que, dans leur propre intérêt, Nous leur conseillons de ne pas séjourner plus longtemps parmi Nos sujets. » Loin d'écouter de si sages avis, les deux commissaires affectèrent de se montrer encore plus insolents. Parcourant le Corso en voiture, ils arborèrent le drapeau tricolore, cherchant à soulever le peuple contre l'autorité légitime.

Un conflit devait s'ensuivre infailliblement; il eut lieu en effet.

Basseville avait tiré un coup de pistolet. Exaspéré, le peuple se précipite sur sa voiture, en arrache l'agent français, et un barbier, sortant de sa boutique, lui donne dans le ventre un coup de rasoir dont il mourut, malgré les soins du chirurgien du Pape, que celui-ci lui avait envoyé. Basseville mourut en demandant pardon au Pape et à Dieu et dans les sentiments d'une grande piété. Quant à Flotte, Pie VI lui fit parvenir 70 écus romains, qui l'aiderent à se rendre à Naples.

Le Pape eut soin d'instruire sans retard toutes les cours de l'Europe de cet incident, mais la Convention nationale, qui ne déplorait peut-être pas ce malheur autant qu'elle voulut le faire croire, s'empessa de le présenter comme un assassinat prémédité dont elle entendait bien tirer vengeance. Toutefois, elle avait alors sur les bras des difficultés si graves qu'elle perdit Rome de vue pour un temps et dut ajourner ses représailles.

Au reste, le 9 thermidor approchait, et la Convention, succombant sous le poids de ses crimes, allait être remplacée par le Directoire. Celui-ci d'abord sembla moins violent, mais il restait tout aussi perfide vis-à-vis de l'Église et de son chef.

L'année 1795 s'écoula pour Pie VI et pour la religion dans une sorte d'accalmie. Plusieurs prêtres réfugiés en Italie crurent que la paix allait se rétablir et demandèrent au Pape de reprendre le chemin de la France. Pie VI ne croyait point que l'orage fût apaisé; il conseilla aux prêtres français de demeurer encore. La plupart obéirent; d'autres, plus impatients de l'exil, désireux de revoir leur patrie et leurs paroisses, passèrent les Alpes; ils furent presque tous massacrés.

Sous une apparente bonhomie, qui cachait mal sa faiblesse, le Directoire s'avilissait devant l'Europe; seule, l'armée soutenait par ses victoires l'honneur de la nation.

Après avoir soumis tous les pays en deçà du Rhin, la République rêva de conquérir l'Italie. Au commencement de 1796, elle confiait au général Bonaparte une armée de 30 000 hommes, qui traversa les Alpes au milieu de l'hiver. Malgré la neige et la tempête, nos soldats étaient déjà descendus dans le Piémont qu'en Italie on les croyait encore sur les bords du Rhin.

Après la capitulation de Mantoue, qui rejetait les Autrichiens derrière l'Adige, Bonaparte se rendit à Bologne. Le Directoire, sans lui en faire un ordre exprès, lui avait manifesté son désir de le voir anéantir à jamais la puissance temporelle du Saint-Siège.

En homme avisé, le général vainqueur ne crut pas bon de pousser les choses jusque-là; il voulait seulement arracher au Pape une ou deux provinces et en tirer des subsides de guerre. Au reste, ses victoires avaient été si rapides et si décisives qu'il devenait, en quelques jours, maître de toute la haute Italie. Le roi de Sardaigne avait signé avec lui un armistice le 28 avril, et un traité quelques jours après; les ducs de Parme et de Modène avaient fait leur soumission, la cour de Naples demandait à traiter.

C'est alors que Pie VI, menacé de si près, prit le parti de négocier à son tour. Dans les derniers jours de mai 1796, il envoyait au général en chef deux plénipotentiaires,

avec le chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne, chargés de signer une convention (1).

Le Directoire, dont les finances étaient fort obérées, espérait trouver dans les États du Pape d'immenses richesses. Cault, agent de la France à Gênes, avait laissé entrevoir 100 ou même 200 millions à trouver de ce côté. Aussi la première condition imposée au Pape pour obtenir l'armistice fut de verser à Saliceti et Garrau, représentants du Directoire, 50 millions. Ces conditions exorbitantes furent rejetées par Azara, qui offrit 10 millions et qui, voyant qu'il ne pouvait s'entendre avec l'envoyé du Directoire, s'aboucha, le 7 juin, directement avec Bonaparte.

Celui-ci le prit d'abord de très haut avec moi, écrivait l'ambassadeur, mais il s'adoucit peu à peu. Ses demandes finirent même à se réduire à deux seulement. Il veut que Votre Sainteté chasse de Rome et des États pontificaux tous les émigrés et qu'Elle expédie une bulle approuvant son gouvernement. Je lui ai répondu que ses demandes étaient inacceptables :

« Si vous vous mettez en tête, lui ajoutai-je, de faire faire au Pape la moindre chose contre le dogme et ce qui s'y rattache, vous vous trompez, car il ne le fera jamais! Vous pourrez vous venger en saccageant, brûlant et détruisant Rome, Saint-Pierre, etc., mais la religion restera debout en dépit de vous. Si, par ailleurs, vous voulez que le Pape exhorte d'une façon générale aux bonnes mœurs et à l'obéissance aux puissances légitimes, cela, il le fera volontiers. » Le général m'a paru enchanté de cette explication.

On reconnaît ici l'homme dont le génie savait, quand il n'était pas dominé par l'orgueil, se rendre à de bonnes raisons.

Il n'en était pas ainsi du Directoire, tou-

(1) Le chevalier d'Azara, que nous avons déjà vu en conférence avec Joseph II, était un vieux diplomate accrédité près de Clément XIII, dès l'année 1765, et qui s'était maintenu à son poste depuis plus de trente ans. Dès l'année précédente, par un article secret du traité du 4 thermidor, l'Espagne avait été reconnue médiatrice entre la France et le Saint-Siège, ce qui explique l'intervention de l'ambassadeur espagnol.

Sous ce titre : *La première rencontre du Pape et de la République française*, M. le vicomte de Richemont a publié, dans le *Correspondant*, numéro du 10 septembre 1897, un très intéressant article que l'on consultera avec profit et qui va nous servir.

jours guidé par sa haine contre l'Église et ses passions jacobines. Le 19 juin, d'Azara est prié par les deux commissaires, Saliceti et Garrau, de se rendre en toute hâte à Bologne, où ils viennent de recevoir de nouvelles instructions du Directoire. Ces instructions, dit Azara, ne pouvaient être plus atroces et plus grossières (1) : 40 millions de contribution de guerre, occupation de Bologne et de Ferrare, reddition immédiate de la place d'Ancone avec l'artillerie et les approvisionnements, livraison par le Pape de 100 tableaux ou statues, de 500 manuscrits et du trésor de Lorette, ou, à son défaut, d'un million de francs.

Après bien des pourparlers, le chiffre total de la contribution que dut payer Pie VI fut arrêté à 21 millions. Mais, pour réunir une telle somme, il fallut tirer du château Saint-Ange le trésor que les Papes y avaient amassé depuis plus d'un siècle et, comme ces ressources étaient de beaucoup insuffisantes, ordre fut donné aux Églises des États pontificaux et aux particuliers de livrer tous leurs objets précieux. Le banquier Torlonia dut, en outre, faire appel au crédit des principales villes d'Italie. M<sup>sr</sup> Pierracchi fut dirigé sur Paris comme plénipotentiaire. Il y arriva le 22 juillet. Il dut se présenter en habits laïques, tout autre costume étant alors sévèrement proscrié. Les négociations furent si pénibles, si humiliantes pour l'envoyé du Saint-Père qu'il dut s'éloigner du territoire français d'où il était expulsé brutalement.

Dès lors, Pie VI, résigné à tout, songea lui-même à quitter Rome et à fixer provisoirement son séjour à Malte.

Cependant, avant de prendre un parti si extrême, le saint Pontife essaya d'un nouvel accommodement; il envoya M<sup>sr</sup> Caleppi, qui vint à Florence trouver les commissaires français Miot, Saliceti et Garrau.

Lorsque, le 12 septembre, Caleppi revint à Rome porteur des nouvelles exigences,

(1) L'italien est presque intraduisible : *Non possono esser più atroci e bestiali.*

Pie VI réunit le Sacré Collège, interrogeant successivement chacun des membres. L'avis de tous fut que le Saint-Siège ne pouvait, sans forfaire à ses devoirs, souscrire aux conditions qui lui étaient faites.



préjudiciables à la religion catholique et aux droits de l'Église. Le rapport fut lu le 14 septembre, devant le Sacré Collège; il se terminait par ces mots :

« Que le Directoire veuille bien considérer les motifs qui ont contraint la con-

Restait à rédiger ce refus. Caleppi s'en chargea. Dans un style sobre, ferme et plein de dignité, il exposait l'impossibilité où se trouvait le Pape de retirer les censures justement prononcées et d'accepter des clauses

science de Sa Sainteté à un refus qu'Elle serait obligée de soutenir au péril même de sa vie. »

A ces mots, le lecteur s'arrêta : « Votre Sainteté a-t-elle bien entendu ces derniers mots ?

— Oui, reprit résolument le Pape, oui, *au péril même de la vie* (1) ! »

Le sort en était donc jeté; Pie VI venait de prendre la résolution de défendre l'Église jusqu'au martyre inclusivement. Caleppi repartit pour Florence, porteur de cet ultimatum héroïque. Les commissaires du Directoire, loin de s'emporter, ne purent s'empêcher d'admirer une telle grandeur d'âme et ce fut à leur tour de chercher un nouveau moyen de conciliation. Malgré les

récentes victoires de nos armes, n'y avait-il pas lieu, en effet, pour le Directoire, de craindre une coalition des princes italiens et de toutes les populations, depuis Turin et Milan, jusqu'à Naples? Et certes! si Bonaparte eût alors subi le moindre revers, nul doute que le péril eût été extrême pour les Français dans toute la Péninsule.

Mais, nous l'avons dit, le général en chef de l'armée d'Italie, sans être dévot, ne voulait pas, comme le Directoire, anéantir



TRAITÉ DE TOLENTINO

le pouvoir du Pape. Investi de pleins pouvoirs militaires, il était le maître de tout régler à son gré. Il venait de mettre le siège devant Mantoue, il avait le dessein de tourner ses armes contre l'Autriche; or, une expédition contre Rome en ce moment lui eût fait perdre un temps précieux. Changeant brusquement les rôles, c'est lui qui, pendant deux mois, pressa le Pape de conclure un traité que celui-ci, à son tour, différait sagement.

(1) La première rencontre du Pape et de la République française, par M. de RICHEMONT, p. 831.

Cacault fut chargé de cette nouvelle négociation avec le cardinal Busca, puis auprès du cardinal Mattei, archevêque de Ferrare. Pendant soixante-neuf jours, des conférences eurent lieu sans résultat. Dans l'intervalle, 10 000 hommes se groupaient autour de la bannière du Pape, sous la conduite de Colli, général autrichien. Bonaparte s'avance contre cette petite armée, l'écrase sur le Senio (5 février 1797), s'empare d'Ancône et de Loreto et vient attendre à Tolentino, comme dit Thiers un peu pompeusement, « les effets de la clémence et de la peur ».

VI. LE TRAITÉ DE TOLENTINO — DURES CONDITIONS IMPOSÉES PAR BONAPARTE — LE MEURTRE DE DUPHOT FOURNIT AU DIRECTOIRE UN PRÉTEXTE DÉSIRÉ — UN PROTESTANT NOTIFIÉ AU PAPE SA DÉCHÉANCE — BRUTALITÉS CONTRE PIE VI — DÉPART DE ROME — PIE VI A SIENNE — EMBARRAS DU DIRECTOIRE AU SUJET DE SON PRISONNIER — DÉPART POUR LA CHARTREUSE DE FLORENCE — ADOUCISSEMENTS DANS LA DOULEUR DU PAPE — LE DIRECTOIRE LE FAIT ENLEVER ET CONDUIRE EN FRANCE

De Tolentino, où il était arrivé le 13 février 1797, Bonaparte, qui persistait à ne point vouloir, pour le moment, s'emparer de Rome, envoya à Pie VI le P. Fumé, Général des Camaldules : « Vous direz au Pape, dit-il en le congédiant, que Bonaparte n'est pas un Attila, et que, quand il en serait un, le Pape devrait se souvenir qu'il est le successeur de Léon! » Sous l'emphase de ces paroles, qui ne voit percer l'envie de conclure un traité qui, versant de gros subsides dans les caisses épuisées, aiderait à reporter la guerre sur un autre point, sans avoir l'odieux de susciter une révolution dans Rome?

Quand le Général des Camaldules arriva près de Pie VI, il trouva le Pontife prêt à monter en voiture pour s'éloigner de la Ville Éternelle. Pie VI reçut l'envoyé de Bonaparte, et aussitôt il expédia à Tolentino une députation composée du cardinal Mattei, de M<sup>rs</sup> Caleppi, du marquis Massimi, auquel s'adjoignit le duc de Braschi, son neveu : « Allez, leur avait dit Pie VI, faites tous les sacrifices, excepté en ce qui concerne la religion. »

Partis de Rome le dimanche 12 février, les délégués arrivaient à Tolentino le 16; les pourparlers s'engagèrent aussitôt.

Bonaparte montra dans cette occasion toutes les ressources de son merveilleux génie, employant tour à tour la fermeté et les menaces, offrant d'habiles concessions, puis se livrant soudain à des précipitations réfléchies, moyens dont il sut toujours tirer si bon parti. Cacault, qui se trouvait là,

luttait d'adresse avec Bonaparte pour amener les envoyés du Pape à subir les dures conditions qu'on mettait à la paix; mais Caleppi, de son côté, se révéla comme un diplomate consommé.

Enfin, le 19, après trois jours de discussion, le traité fut conclu et signé.

En voici les dispositions principales : Le Pape révoquait tout traité d'alliance contre la France, reconnaissait la République, à laquelle il cédait ses droits sur le Comtat-Venaissin (volé depuis 1790); il abandonnait à la république cispadane les Légations de Bologne et de Ferrare et toute la Romagne. La ville d'Ancône et sa citadelle restaient au pouvoir des Français, jusqu'à la paix générale. Le duché d'Urbain et Macerata étaient restitués au Pape, moyennant le paiement de 15 millions. Pareille somme devait être versée conformément à l'armistice de Bologne, non encore exécuté. Ces 30 millions étaient payables, deux tiers en argent et un tiers en pierres précieuses ou diamants. Le Pape devait, en outre, fournir 1600 chevaux équipés, 3000 bœufs. Enfin, un dernier article stipulait que 30000 francs seraient donnés aux héritiers de Basville.

Tel fut ce traité célèbre qui, tout en dépouillant le Pape, lui laissait encore pour un temps le rang de souverain : « J'attache bien plus d'importance au titre de conservateur du Saint-Siège qu'à celui de son destructeur, » écrivait Bonaparte au chargé d'affaires de la République.

Bonaparte, en effet, rendu libre, par ce traité, de poursuivre ses plans contre l'Autriche, quitta sans retard l'Italie et se dirigea sur Vienne. Le 17 avril, il forçait le prince Charles à signer, à Leoben, les préliminaires d'une paix onéreuse. Mais, tandis qu'il poursuivait ses victoires, revenons à Rome et voyons ce qui s'y passait.

Pour payer les 30 millions, il avait fallu vider jusqu'au fond le trésor pontifical, dépouiller les églises de leur argenterie et recourir à toutes les familles aristocratiques des États romains. Le cardinal Brusca était devenu odieux aux Français, il fallut le

remplacer par Doria à la secrétairerie d'État. Quant à Pie VI, accablé de tristesse, il tomba gravement malade. Des troubles éclatèrent alors dans Rome, à la faveur des révolutionnaires qui s'y cachaient et complotaient dans l'ombre.

Nous laissons ici la parole au cardinal Consalvi, qui va nous raconter les faits dont il fut le témoin et plus tard la victime (1).

Ce qui se passa vers la fin du mois de décembre fut très fatal à Rome, au gouvernement pontifical, et plus particulièrement à moi qu'à tout autre des serviteurs qui lui étaient dévoués. La charge d'assesseur de la Congrégation militaire en sera, quoique à tort, l'occasion, ainsi que je vais le raconter. Le 28 décembre 1797 est le jour sinistre de l'assassinat du général Duphot. Ce général, jeune homme ardent et républicain exalté, osa fomenter une révolte dans Rome, afin de renverser le gouvernement pontifical.

Cinq cents patriotes rebelles s'étaient attroupés sous les fenêtres (2) de l'ambassadeur français, qui était alors Joseph, frère du général Bonaparte.

Là, ils se mirent à hurler : « Liberté! Vive la République française! A bas le Pape! » Duphot n'hésita point à descendre, à se jeter à leur tête et à les conduire à l'assaut du quartier de soldats le plus voisin : c'était celui de Ponte-Sisto. Les soldats, en assez petit nombre, s'y tinrent d'abord renfermés; mais se voyant insultés et attaqués, et ne s'y jugeant pas en sûreté, ils s'avancèrent, le fusil à l'épaule, contre la populace. Elle ne céda pas. Les soldats se sentaient dans une fâcheuse position; l'un d'eux lâche la détente de son arme. La fatalité, ou plutôt la Providence, dans ses desseins cachés, voulut que ce seul coup atteignît, au milieu de cette multitude, le général Duphot placé en tête, et qu'il l'étendit mort. Le peuple, effrayé, se débanda, et le cadavre de la victime fut enseveli le jour suivant dans l'église paroissiale.

Bien qu'éventuel et légitimé par la défense personnelle des soldats que le général Duphot venait provoquer à l'aide de vœux coupables, cet assassinat remplit la Cour romaine et la ville entière de la plus grande consternation. L'issue de l'entreprise ne pouvait pas alors être généralement connue. En apprenant qu'on avait livré l'assaut à la caserne des soldats et que la révolution éclatait sur divers points, les malintentionnés se mirent en mouvement.

Je passai la nuit dans le quartier de la place Colonna avec le général Santini, successeur de Colli. Au jour naissant, nous vîmes que les mesures

(1) Voir notre édition illustrée des *Mémoires de Consalvi*, p. 333. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1896.

(2) L'ambassade occupait le palais Corsini, dans la Longara.

prises pour le maintien de la tranquillité étaient couronnées d'un plein succès et nous eûmes le bonheur de recevoir l'assurance de la satisfaction que notre conduite avait inspirée dans un moment aussi cruel et aussi scabreux.

Quand le jour fut venu, l'ambassadeur de la République française partit. Aucune prière du Saint-Siège, aucune offre de la plus éclatante réparation, au cas où il y aurait eu des coupables dans le fait arrivé, ne purent le retenir au sein de la capitale.

Dès qu'il eut appris la mort du général, le Directoire français fit marcher sur Rome 15 000 hommes, que suivaient d'autres Corps. Cette armée arriva avec la rapidité de l'éclair. Le Saint-Siège ne put jamais s'expliquer les ordres intimes au général en chef Berthier (1). Celui-ci refusa de recevoir les quatre députés que le Pape lui envoyait à Narni pour connaître ses intentions. Berthier répondit qu'il leur accorderait audience aux portes de Rome. Le soir du 9 février, l'armée occupa le Monte-Mario, et, au mépris de sa promesse, le général ne voulut pas s'aboucher avec les députés.

Le 10, dans la matinée, un officier et un trom-

(1) Ces ordres, que le Saint-Siège ne pouvait s'expliquer, se trouvent tout au long dans le troisième volume de la *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, p. 475, et avec le titre d'*Instructions au général Berthier, rédigées par le général Bonaparte*. On y lit sous la date de :

« Paris, 22 nivôse an VI (11 janvier 1798).

» La célérité dans votre marche sur Rome est de la plus grande importance; elle peut seule assurer le succès de l'opération. Dès l'instant que vous aurez assez de troupes à Ancône, vous les mettrez en marche.

» Vous favoriserez secrètement la réunion de tous les pays adjacents à cette ville, tels que le duché d'Urbain et la province de Macerata.

» Vous ne ferez paraître votre manifeste contre le Pape que lorsque vos troupes seront à Macerata. Vous direz en peu de mots que la seule raison qui vous fait marcher à Rome est la nécessité de punir les assassins du général Duphot et ceux qui ont osé méconnaître le respect qu'ils doivent à l'ambassadeur de France.

» Le roi de Naples ne manquera point de vous envoyer un de ses ministres, auquel vous direz que le Directoire exécutif de la République française n'est conduit par aucune vue d'ambition; que, d'ailleurs, si la République française a été assez généreuse pour s'arrêter à Tolentino lorsqu'elle avait des raisons plus graves encore de plaintes contre Rome, il ne serait point impossible que, si le Pape donne la satisfaction qui contente le gouvernement, cette affaire pût s'arranger.

» Tout en tenant ces propos, vous cheminerez à marches forcées. L'art ici consiste à gagner quelques marches, de sorte que, lorsque le roi de Naples s'apercevra que votre projet est d'arriver à Rome, il ne soit plus à temps de vous prévenir.

» Lorsque vous vous trouverez à deux journées de Rome, vous menacerez alors le Pape et tous les membres du gouvernement qui se sont rendus coupables du plus grand de tous les crimes, afin de leur inspirer l'épouvante et de les faire fuir. »